



Réunion de la Commission de Concertation
 Vergadering van de Overlegcommissie

mardi 29 mars 2022 à **09:30**

ORDRE DU JOUR - AGENDA

EXAMEN DES DOSSIERS :

BEOORDELING DOSSIERS :

N° Nr	H U	N° dossier Dossier nr	Demandeur Aanvrager	Situation du bien Ligging van het goed	E.P. O.O	Motifs Redenen
1.	09:30	17/PFD/176546 1/	Société du Logement de la Région Bruxelles-Capitale (SLRB)	Avenue des Princes Brabançons 64 Construire un bâtiment de 38 logements, divisé en quatre entités distinctes et un parking souterrain de 43 places	X	application de l'art. 237 du COBAT (zone de protection d'un bien classé (actes et travaux modifiant les perspectives sur ce bien classé ou à partir de celui-ci)) application de la prescription générale 0.5. du PRAS (projets de construction ou de lotissement sur une propriété plantée de plus de 3.000 m²) application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots) dérogation à l'art.11 du titre I du RRU (aménagement de la zone de recul) Art. 126§11 Dérogation à un PPAS application de la prescription particulière 1.5.2° du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions) dérogation à l'art.7 du titre I du RRU (implantation - constructions isolées) dérogation à l'art.8 du titre I du RRU (hauteur - constructions isolées)
2.	11:30	17/PFD/180115 9/	Lefèvre Bruxelles Environnement	Avenue des Princes Brabançons 64 Réaménager la partie du parc de la Héronnière : - Développer et	X	application de l'art. 237 du COBAT (zone de protection d'un bien classé (actes et travaux modifiant les perspectives sur ce bien classé ou à partir de celui-ci))

				<p>pérenniser le maillage vert,</p> <ul style="list-style-type: none"> - gestion qualitative de l'espace vert, - renforcer le réseau écologique, - développer une production alimentaire qualitative <p>Les travaux d'aménagement visent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer la multifonctionnalité (agriculture urbaine, biodiversité,...) - améliorer la gestion des aménagements valorisant la gestion différenciée et le type de revêtement, - réintégrer une partie du réseau hydrographique au réseau du Watermaelbeek, - développer la mobilité douce : traduit par une connexion cyclo-piétonne entre le parc de la Héronnière et l'avenue des gerfauts, - réaménager le site potager 		<p>application de la prescription générale 0.3. du PRAS (actes et travaux dans les zones d'espaces verts, publics ou privés)</p> <p>Rapport d'incidences - Art. 175/20 - MPP - Enquête de 30 jours</p> <p>application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)</p>
3.	13:00	PU/31391-21	Monsieur HUDSON INSTITUT DU CHRIST-ROI SOVERAIN PRETRE A.S.B.L.	Avenue Léopold Wiener 14 transformer et agrandir l'habitation principale à l'arrière des rez-de-chaussée et du 1er étage et transformer l'habitation annexe sans extension	-	application de l'art. 207 §1.a14 du COBAT (monument ou ensemble antérieur à 1932 inscrit à titre transitoire à l'inventaire)
4.	13:25	PU/31363-21	Monsieur et Madame ET/OU Ingrid FILLIEUX	Square de l'Arbalète 5 isoler la toiture, agrandir la lucarne existante en toiture arrière et créer une nouvelle lucarne dans le versant latéral de la toiture de la maison unifamiliale	X	application de la prescription particulière 21. du PRAS (modification visible depuis les espaces publics) application de l'art. 237 du COBAT (zone de protection d'un bien classé (actes et travaux modifiant les perspectives sur ce bien classé ou à partir de celui-ci)) dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur)

5.	13:45	PU/31407-21	Monsieur DUPUIS	Chemin des Silex 2A régulariser l'extension buanderie sur le patio "jardin d'hiver", réaliser une terrasse en gravier en façade de droite et remplacer le revêtement de sol de la zone parking par une dalle béton poreuse.	X	Art. 188/7 : demandes soumises à une évaluation appropriée des incidences du projet ou installation sur un site Natura 2000 Art. 188/7 MPP à la demande d'un PRAS, d'un RRU, d'un PPAS, d'un RCU
6.	14:15	PU/31415-21	Madame DEL MARMOL	Chaussée de La Hulpe 194 placer du gravier sur le toit plat de l'annexe et frire des aliments (application de l'art. 102/1 du CoBAT : modification du permis d'urbanisme réf. PU/29360-13)	X	application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)
7.	14:45	PU/31381-21	Madame VAN HOUTTE	Rue des Béguinettes 41 transformer une maison unifamiliale	X	application de la prescription particulière 21. du PRAS (modification visible depuis les espaces publics) Art. 126§11 Dérogation à un PPAS dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur)
8.	15:00	PU/31369-21	Monsieur VANLAER	Rue Eigenhuis 7 régulariser l'isolation par l'extérieur de la toiture, la pose de 2 Velux et la reconstruction d'une annexe au rez-de-chaussée	X	dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture d'une construction mitoyenne) Art. 188/7 MPP à la demande d'un PRAS, d'un RRU, d'un PPAS, d'un RCU application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)
9.	15:15	PU/31405-21	Madame HANREZ	Rue des Néfliers 14 rénover et agrandir une maison unifamiliale	X	dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction) dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur) application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)

Pause sandwiches 12h15-13h00